

Réseau des Émetteurs Français

UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs arrêté du 03.01.1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29.11.1952
Section française de l'Union Internationale des radioamateurs (IARU)
SAG Défense n°12.744 (décembre 1927) – SA Education Nationale (6 juillet 1964)
Organe Officiel : Radio-Ref

Assemblée générale extraordinaire de l'ED REF 60 **29 mars 2014**

A 14h30, Jean DECROIX, Président en exercice de l'E.D. REF60 déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire 2014 de l'Etablissement Départemental de l'Oise du Réseau des Emetteurs Français.

Avant de commencer, et bien que ceci soit une A.G.E, le Président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des OMs nous ayant quittés cette année. L'A.G.O. habituelle commencera après la fin de l'A.G.E.

- Le président remercie toutes et tous qui se sont donnés la peine de faire le déplacement afin d'assister à cette assemblée et leur souhaite la bienvenue à Bury.
- Contrôle des présents pour cette A.G.E. : 25.
F5PCX rappelle qu'en A.G.E., contrairement à l'A.G.O, seuls ont droit de vote les membres présents. Les pouvoirs ne comptent que lors de l'A.G.O.

Pourquoi cette A.G.E. ? Le Président l'a déjà expliqué. Le REF-Union n'existe plus, il est maintenant le REF, il est passé d'association fédérative à association simple : nous n'existons plus en tant qu'établissement départemental. Nous sommes devenus une association locale de radioamateurs totalement indépendante.

Il nous faut donc changer nous aussi de statuts et de règlement intérieur. Ces documents ont été envoyés par mail il y a une quinzaine de jours et ont été distribués à l'entrée de cette salle sous forme papier. Le président ajoute qu'il pense donc que tous en ont tous pris connaissance.

Nous nous appellerons donc « Réseau des Emetteurs Français du Département de l'Oise - REF-60 » ou plus simplement « REF 60 ».

Le président demande de voter pour ou contre ce changement dès maintenant au moyen du bulletin qui a été remis à chacun à l'entrée.

Vote – Proclamation des résultats : 25 voix sur 25 votants pour le changement des statuts et du règlement intérieur.

L'assemblée générale extraordinaire est close.

Assemblée générale ordinaire du REF 60 (Assemblée d'installation) – 29 mars 2014

- Le Président s'assure que tous les membres présents ont pris connaissance du P.V. de l'A.G. de 2013. L'approbation de ce P.V. est votée à main levée à l'unanimité.
- Contrôle des pouvoirs : 25 membres sont présents et détiennent 12 pouvoirs valides. (L'article 12 des statuts du REF60 limite le nombre de pouvoirs détenus par un membre à 3, exactement comme lorsqu'il s'agissait de l'E.D., article 5) Ceci donne un résultat de 37 votants présents ou représentés.

Le Président reprend la parole pour la lecture du rapport moral et du rapport d'activité :

Rapport moral de l'exercice 2013-2014.

1) Nous avons un réel besoin de nouveaux radioamateurs dans notre pays et aussi un réel besoin de conserver le plus d'adhérents possible au sein du REF. Nous devons essayer, autour de nous, de ramener vers l'association soit de nouveaux membres, soit d'anciens membres nous ayant quittés ou tout simplement des OMs ayant oublié de renouveler leur cotisation. Le REF, comme toute autre association, ne peut rien si les adhérents ou les sympathisants n'ont pas au départ la volonté de partager et de fédérer leurs forces pour aller plus loin. Je vous rappelle aussi que la France est en queue des pays européens pour le rapport radioamateurs/nombre d'habitants : nous sommes 25° sur 27 avec 255 amateurs par million d'habitants...

2) Récemment, on nous a octroyé le segment 472 -479 KHz. Mais l'avenir du 2,3-2,4 GHz reste assez sombre !

3) Cette année, le président du département ne votera pas à votre place lors de l'A.G. C'est vous qui voterez afin d'élire directement les administrateurs du REF et ce, soit en assistant à l'A.G. du REF qui aura lieu cette année à Chartres, soit par Internet, soit par correspondance. N'oubliez pas que vous devrez vous déplacer à Chartres si vous voulez voter pour ou contre le rapport moral et le rapport financier.

Les C.A. : Depuis notre dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Bury le 23 mars 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises en 2013-2014: le 20 septembre 2013, le 06 décembre 2013 et le 14 février 2014.

Représentation de l'ED du REF-60

L'E.D. du REF-60 a été représenté :

- A l'assemblée générale du REF-U les 27 et 28 avril à Tours. Vous avez pu lire le compte-rendu de cette A.G. dans Radio-REF de juin 2013. Pour ma part, j'ai déploré l'abandon par l'administration de l'idée même de licence novice dans notre pays. La F0 était pour certains un chevron pour la F4.

- Le problème du service QSL a également été évoqué. Le service QSL du REF est le seul reconnu par l'IARU, les associations nationales de radioamateurs doivent donc expédier leurs QSL au service QSL du REF. Betty F6IOC a fait le nécessaire auprès de l'IARU, mais depuis le mois d'avril (presque 1an), la situation s'est encore détériorée chez nous avec l'apparition de bureaux QSL privés se faisant passer pour le « bureau QSL national ».

- A l'A.G. du RC F5KMB le 11 janvier 2014 par Georges, F1HPW.

- L'E.D. REF 60 a assuré lors du Salon de Clermont 2014 la tenue d'un stand de fournitures du REF-Union. Le stand est un lieu d'échanges et de discussions, c'est un lieu de RDV pour de nombreux OM et il permet de recueillir des adhésions (4 cette année, ce qui est dans le nombre habituel)
- Cette année, nous avons vendu pour environ 700 € de fournitures. C'est moins que l'an passé et c'est, à mon avis, dû au manque de carnets de trafic grand modèle et au petit nombre de petits modèles. Nous avons pu proposer aux visiteurs des manuels de l'ARRL et du RSGB qui ont connu un grand succès, mais moins que l'an passé. Je remercie au passage Jacky F8OBZ qui a rapporté les fournitures à Tours.

L'information

Pendant l'année 2013, des articles sont parus dans les bulletins hebdomadaires et dans la revue Radio-REF afin d'informer les OM sur les principales activités et QSOs du département. Avec les changements de statuts, cela va changer, mais seulement en apparence. C'est en effet le représentant local (R.L.) du REF qui sera chargé de ce travail. Nous aborderons le sujet des A.L. et des R.L. un peu plus loin. Il est évident que sur ce point pas mal de choses restent à améliorer ; si vous souhaitez que plus d'informations soient publiées, il faut communiquer vos informations au Président départemental. Contactez-moi donc très tôt si vous voulez voir vos infos paraître dans R-REF, le délai de parution peut-être assez long.

Sur ce point précis, je tiens également à rappeler à tous que les CR d'activités peuvent très bien être des CR personnels, pas forcément des CR émanant du RC ou d'activités collectives.

-Nous possédons une liste de diffusion sur <http://groups.google.fr/group/om60> mise à la disposition des OM du département. Jean Jacques F1NQP en assure la gestion.

-Nous possédons également un site internet, le site du REF-60 <http://www.ref60.org> où il est possible d'avoir une présentation de toutes les activités du département. Le gestionnaire en est également JJ F1NQP. , absent à cette AG, mais je le remercie pour son travail en ce domaine. Nous n'avons pas de bulletin mensuel, ce site en tient lieu, il est la vitrine des activités départementales des OM de l'Oise.

Je vous rappelle que la réponse à pas mal de questions que l'on peut se poser sur le Radioamateurisme se trouve bien souvent sur notre site !

Le service QSL de l'ED REF-60.

Le fonctionnement du service QSL, la distribution des cartes QSL pour tous dans le département de l'Oise est assuré par Joël F1HSW, que je remercie au passage.

Je vous rappelle que pour recevoir vos QSL en dehors des salons et du RC F5KMB, il faut impérativement adresser des enveloppes self-adressées convenablement affranchies à Joël. Celui-ci a toujours chez lui en souffrance quelques paquets de QSL qu'il ne peut envoyer aux destinataires faute d'ETSA.

L'évolution des effectifs.

L'Oise compte 155 radios amateurs licenciés, source ANFR (153 l'an passé). Il n'est guère possible de connaître le nombre de SWL, lequel doit pourtant être assez conséquent. Quant aux OM indicatifs mais qui n'ont pas renouvelé leur licence auprès du Trésor Public, impossible de connaître leur nombre !

Début 2014, l'ED REF60 compte 84 OM et écouteurs, 57 sont membres du REF, 7 sont membres uniquement de l'ADRASEC et 20 membres de F5KMB non REF. En 2013, l'ED du

REF-60 rassemblait 92 radioamateurs et écouteurs ; 70 étaient membres du REF-Union , 7 étaient uniquement membres de l'ADRASEC 60 et 15 membres de F5KMB, non REF-Union.

Pour ceux qui auraient pris la sage décision de ne pas désert le REF, on peut maintenant opter, pour ceux qui le désirent, à l'adhésion avec R-REF en version PDF, via Internet.

Rappel sur l'organisation du REF-60.

Le Conseil d'Administration de l'ED était composé des représentants des différentes organisations radioamateurs du département, à raison - en principe - de deux personnes par entité et de radioamateurs sans représentativité particulière. Il n'est maintenant plus composé que de RA sans représentation particulière. Comme vous pouvez le constater sur vos bulletins de vote, ce sont toujours les mêmes mais ils ne représentent plus qu'eux-mêmes.

La mission de l'ancien ED était d'assurer la liaison entre le REF-Union et les radioamateurs du département et inversement. Ce n'est plus le REF-60 qui représentera le REF dans le département mais un seul OM : le Représentant Local du REF. Cet OM peut être comme jusqu'à présent le Président du REF-60 (ce qui ne changerait rien par rapport à aujourd'hui) ou bien tout autre OM plébiscité par les membres du REF-60. Il peut être aussi un OM se présentant indépendamment... Cet OM, après avoir été « adoubé » par ses pairs se proposera de représenter le département auprès du CA du REF qui acceptera ou pas.

Ce point particulier est soumis à votre choix sur le bulletin de désignation en votre possession. À vous de le remplir avec la personne de votre choix qui devra être impérativement membre du REF. Attention, ce n'est pas un vote : c'est une proposition des OM du REF-60 auprès du C.A. du REF. L'assemblée n'ayant pas désigné de délégué local, F5PCX se propose de représenter le département.

Mais, avant que ce desiderata des OM du 60 ne soit envoyé à Tours, il faut que le REF 60 soit, par un contrat, considéré par le REF comme Association Locale. Là encore, ce sont des formalités administratives dont je me chargerai. De même, F1HSW remplira l'imprimé que je lui ai envoyé pour bien indiquer qu'il reste le QSL manager du dépt 60.

Maintenant que tout ceci a été exposé, qui sont maintenant les OM membres du REF-60 ? Avant, c'était simple : il suffisait de faire partie d'une association du département, RC, ADRASEC ou tout simplement membre du REF-Union...

Le seul moyen, adopté par le CA de l'ex-ED lors de sa dernière réunion de février a été d'adopter une cotisation symbolique d'UN Euro, payable à Jacky F8OBZ l'an prochain lors de la prochaine AG. D'ici là, tous ceux qui sont actuellement membres de l'ex ED restent membres du REF-60.

Autrefois, pour notre financement, nous recevions une maigre rétrocession du REF-U, proportionnelle au nombre de membres du REF-U dans l'ED.

Maintenant, il va falloir faire valoir que nous sommes une association avec cotisation symbolique et mettre en avant ce que nous faisons pour le radioamateurisme dans le 60 : site (s) REF 60, indicatifs spéciaux, (coût des QSL !) stand REF au Salon, frais d'AG etc...

Voilà en ce qui concerne les nouveautés.

Et ce n'est pas fini car nous aurons à parler, lors des questions diverses, de l'indicatif TM60GW.

Rapport financier par Jacques Le Tendre F8OBZ

Le trésorier nous présente le bilan financier de l'année 2013.

Le solde initial à la date du 01/01/2013 est de 865,42€

Les dépenses engagées en 2013 s'élèvent à 444,33€ et se répartissent de la façon suivante :

- Assurance AREAS = 77,00 €
- Frais d'A.G. 2013 = 145,01€

- Internet, site hébergeur OVH = 91,82€
- Salon F5KMB, transport des fournitures : 130,50€

Les recettes encaissées se répartissent de la façon suivante :

- Rétrocession versée par le REF-Union, exercice 2012 (année N-1) = 164,88 €
- Rétrocession versée par le REF régional : 346,01€
- Diplôme du dépt. 60 = 10,00€

Le solde créditeur au 31/12/2013 s'élève à 941,98€.

Rapport d'activité 2012-2013

A) Au niveau national : le REF-Union (le REF actuel)

1) A.G. 2014 du REF-U.

L'A.G.O. et l'A.G.E. du REF-U se sont tenus à Tours, les comptes-rendus figurent dans le n° de juin de Radio-REF.

- l'interconnexion avec Internet reste interdite en raison d'une interprétation restrictive des articles L33-1 et 2 du code des postes et télécoms qui ne prévoient pas ce cas explicitement. .
- Le 470 kHz était pressenti : il est arrivé.

2) L'assemblée d'installation fin novembre 2013 :

Elle s'est déroulée près de Tours. Nous avons élu le CA actuel qui a lui-même désigné F1TE comme Président.

B) Au niveau régional et au niveau local :

Plusieurs départements du Nord et de l'Est se sont regroupés afin de célébrer le centenaire du début de la guerre de 14-18 par l'utilisation d'indicatifs spéciaux.

Ils ont un site : <http://www.TM1418.fr/> Sur ce site, vous pourrez trouver des tas de choses intéressantes, même le message que j'ai fait passer sur OM60 et auquel je n'ai eu aucune réponse. Je demandais des opérateurs, tout simplement...

Les départements inscrits à l'opération sont le 02, le 08, le 51, le 55, le 57, le 59, le 60, le 62, le 67, le 80 et le 88. Le call utilisé par l'Oise sera TM60GW (GW pour Great War). Il sera opéré le 28 juin, jour anniversaire de l'attentat de Sarajevo, qui fut le déclencheur de cette effroyable boucherie.

Sont prévus aussi les 1 à 3 août : mobilisation générale le 1^{er} et déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3. Ensuite nous verrons et j'attends vos propositions. J'attends aussi des opérateurs, il faut de la phonie bien sûr, mais aussi de la CW et des modes numériques, RTTY.

Qui le 28 ? Qui les 1-2-3 août ? Quels modes ?, mais tout simplement de planifier qui fait quoi et quand.

Nous aurons 15 jours sur 6 mois. L'activation se fera au domicile de chaque opérateur.

Un diplôme, très beau et facile à obtenir est à la clé. En voici les modalités :

Règlement

1. Général

Ce diplôme a été créé dans le cadre des activités de commémoration du centenaire de la guerre 1914/1918.

Le but est de contacter les diverses activations spéciales (TM) dont la liste est précisée au paragraphe 3.

2. Règles

Ce diplôme peut être obtenu par toutes stations possédant une licence officielle amateur, une licence d'écoute SWL ou un numéro d'écoute SWL.

L'activité débute le 1er Mars 2014 jusqu'au 31 décembre 2014.

Les contacts peuvent se faire sur toutes les bandes du service amateur, tous modes confondus, hors contests. Les contacts via répéteurs sont autorisés.

Les stations à contacter sont les TM du centenaire 1914/1918 faisant partie de la liste.

Chaque QSO doit contenir l'indicatif de la station contactée ou entendue, la date, l'heure, la fréquence, le mode et le report.

Pour les SWL's, la demande de diplôme devra contenir l'indicatif TM écouté ainsi que l'indicatif de la station contactée, date, heure et bande de fréquence.

3. Liste des indicatifs spéciaux

Période du 1 mars 2014 au 31 décembre 2014

1. Département 02 TM02REF
2. Département 08 TM8FDA
3. Département 51 TM1GM
4. Département 54 TM5BDF
5. Département 55 TM100LGG
6. Département 57 TM ??xxx
7. Département 59 TM59FDL
8. Département 60 TM60GW
9. Département 62 TM62PGM
10. Département 67 TM44RT
11. Département 80 TM80GW

Cette liste est susceptible d'évoluer pendant la période précitée par l'ajout d'autres départements.

4. Diplômes

Diplôme Bronze : 3 activations de TM 1914/1918 différent

Diplôme Argent : 4 activations de TM 1914/1918 différent

Diplôme Or : plus de 5 activations de TM 1914/1918

La demande de diplôme doit être transmise au diplôme manager, Patrice F1JES (f1jes@orange.fr), pas de QSL, par mail contenant les indicatifs, dates, heures, fréquences et reports, des stations TM 1914/1918 contactées.

Le diplôme sera transmis en version électronique gratuitement à partir de décembre 2014 et les demandes devront se faire avant le 31 janvier 2015.

APRS :

Le fonctionnement du réseau APRS est assuré dans le 60 par deux digis :

- F6KGT, le Bois des Cauches
- F5KMB Le Mesnil sous Bulles.

Les liens avec les autres départements sont actuellement satisfaisants, quelques stations fixes ou mobiles sont actives dans le département de l'Oise.

Sites du département :

- Relais d'Auneuil : F1ZCY, 431,900-430,300 + TRX VHF 145,400
- Chez Pascal F1SFY : relais TV, relais R7 145,775-145,175 ; relais UHF de Ste Geneviève 439,462.5 – 430,062.5
- Digi APRS du Bois des Cauches F1NQP JJ: 144,800
- Digi APRS du Mesnil sous Bulles F4FSD Laurent.
- Balises F6DWG : 2,2 – 5,7 – 10,3 – 24,0 GHZ

Les QSO du département :

Rappel des différents QSO réguliers au niveau du département :

-Dimanche 9h30 sur 3640 kHz : Elie F5MOW
-Dimanche 10h15 sur 144.375 MHz Daniel F1APT
-Mercredi 21h, relais R7 de l'Oise 145.775 MHz Yves F1PKU
-QSO journaliers : 18h20 sur 144,340 MHz USB F5MOW Elie.
Rappelons que la réunion de section a lieu tous les vendredis à 21h à St Just-en-Chaussée dans les locaux du RC F5KMB.

-F5KMB : F4FSD.

Salon de Clermont : les exposants français sont plus nombreux.
Radio-Club F5KMB : le radio-club participe toujours aux différentes manches du championnat de France avec de très bons résultats. Le R.C. participera au championnat THF en juin et au trophée F8TD à Fouilleuse en août, sans oublier les C.C.D. sur le plateau d'Ars.

ADRASEC : F1DLZ.

F1DLZ rappelle les différentes missions qui peuvent être demandées par la Préfecture.
L'ADRASEC60 exécute 4 plans SATER par an (2 de nuit et 2 de jour).

QSL Manager: F1HSW.

F1HSW conserve le rôle de QSL Manager pour le département de l'Oise.

Remise des diplômes

Le Président, F5PCX, remet les diplômes des différents contests aux intéressés.

Votes et élection du Bureau

Un bulletin comportant 3 lignes a été remis pour les votes du : rapport moral, rapport financier et fixation de la cotisation à 1€.

Résultats des votes, 37 votants :

- rapport moral : 37 oui,
- rapport financier : 37 oui,
- cotisation à 1€ : 37 oui.

Présentation des candidats au CA :

Bulletin de vote portant une liste de 9 candidats :

F0FEC, F1DLZ, F1HPW, F1HSW, F1PKU, F4FSD, F5PCX, F8GBR et F8OBZ

Election du CA. 37 votants :

- F4FSD :37 voix,
- F1DLZ, F1PKU, F5PCX, F1HSW, F1HPW, F8GBR, F0FEC et F8OBZ : 36 voix.

Les membres du nouveau conseil d'administration se sont réunis pour constituer le nouveau bureau du REF60.

Président : F5PCX Jean DECROIX

Trésorier : F8OBZ Jacques LETENDRE

Secrétaire : F1HPW Georges COLUS

Le Président clôt la séance à 17h00

Le Président, F5PCX

Jean DECROIX

Le Secrétaire, F1HPW

Georges COLUS